



N° 39 - Mai 2015

Le P'tit Chapelois



Petite pause bien méritée pour Adélie et Léonie, lors de la course aux œufs du 28 mars 2015



Billet du syndic

Ce début d'année 2015 est marqué par un remaniement de certains dicastères suite au désir de notre past-syndic, Roland Cettou, de passer la main après quatorze années de fructueux engagements. Cette réorganisation s'est déroulée dans un état d'esprit positif et constructif, avec le souci de chercher la meilleure dynamique possible, selon les compétences de chacun, pour le bien de notre commune.

C'est donc avec une équipe solidaire et complémentaire que nous avons repris les commandes et suivons le chemin tracé par nos prédécesseurs.

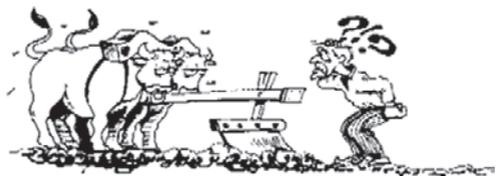
L'année 2015, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, sera celle d'un grand changement pour l'organisation scolaire. L'effet marquant, c'est la disparition au 1er août 2015, de la commission scolaire sous la forme que l'on connaît depuis quelques décennies. Elle sera remplacée par des missions plus importantes qui seront confiées à la personne responsable d'établissement, (telles que conduite du personnel enseignant, organisation du fonctionnement pédagogique et administratif.)

En parallèle un comité intercommunal sera constitué afin d'assurer la bonne marche de notre cercle scolaire. Ce dernier aura principalement le souci des transports et de la gestion financière. Il sera composé des conseillers (ères) communaux du cercle en charge du dicastère des écoles, ainsi que de la personne responsable d'établissement, cette dernière y tiendra un rôle consultatif et propositionnel.

Finalement, au plus tard le 1^{er} août 2018, un conseil des parents sera constitué. Il n'aura pas de compétences décisionnelles, mais son rôle sera l'échange entre les parents et les autorités afin d'apporter des suggestions sur la bonne marche de la scolarisation des enfants. C'est pourquoi il est demandé qu'une délégation des autorités participe à ce conseil des parents afin d'apporter un lien direct entre les suggestions et les décisions.

Pour ce nouveau mode d'organisation, les communes devront édicter un nouveau règlement scolaire, nous sommes dans l'attente que le canton nous établisse un règlement type et l'avant-projet d'un règlement d'exécution...

«La charrue avant les bœufs!»



(Même à notre époque de grande mécanisation, les vieux proverbes sont toujours d'actualité!)

Comme nous pouvons le constater (trop) souvent, le canton prend la décision d'appliquer une nouvelle loi avec des outils manquants! Donc, c'est aux miliciens des communes de pallier aux carences sur le terrain, avec comme objectif prioritaire dans ce cas précis : le bien-être des enfants! Mais l'enthousiasme est là, car avec votre soutien et compréhension nous relèverons ces défis!

Au plaisir de vous rencontrer pourquoi pas lors de notre assemblée, notre pique-nique communal du 14 juin prochain ou à la croisée de nos chemins communaux, et surtout profitez au maximum de la belle saison à venir.

Claude Gremaud



Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de
Chapelle (Glâne) sont convoqués en

assemblée communale

**le lundi 11 mai 2015 à 20 h 15
à la salle communale**

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2014
Il ne sera pas lu, il est à disposition sur «Chapelle.ch» et au secrétariat communal
2. Comptes 2014
3. Rapport de la commission financière, approbation
4. Modification du budget des investissements 2015
Réfection du Cazard
5. Rapport de la commission financière, approbation
6. Divers

Le conseil communal



Sommaire

Billet du syndic	2	Chiens en laisse, Sté de tir	18-19
Tractanda, assemblée	3	Sentier des Fées, Fée Fuchia	20-21
Meilleurs Vœux à Roland Cettou	4	PassePartout, repas à domicile	22-23
Jeunesse de Chapelle-Gillarens	5	Ligues fribourgeoises de santé	24
Course aux œufs	6-9		
littering, du Cœur et des Jambes	10-11		
Comptes 2014	12-13		
Commentaires comptes, pique-nique	14		
Familles d'accueil	15		
Tigers UHC Chapelle	16-17		

Durant toute l'année ce courriel est à votre disposition pour vos textes et photos:

petitchapelois@bluewin.ch

MERCI à toutes les personnes qui ont apporté leur précieuse collaboration à l'élaboration de ce numéro 39!

Merci à Roland et Meilleurs Vœux!



En guise de reconnaissance pour ses 14 années consacrées à la gestion de notre commune, Roland Cettou a reçu une magnifique «chenalye» avec l'effigie de la commune.

Nous remercions Roland pour son incroyable dévouement et lui souhaitons tous nos Meilleurs Vœux de bonheur en compagnie de son épouse Annette.

Déchèterie d'Oron-la-Ville



Nous vous informons que la déchèterie d'Oron-la-Ville sera fermée:

le samedi 1^{er} août 2015, jour de la fête nationale

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Jeunesse de Chapelle-Gillarens

Maman y a Papa qui bouge encore !

Comédie en 3 actes de René Bruneau
Mise en scène : Emmanuel Gremaud

Vendredi 20h
16 - 23 - 30 octobre

Samedi 20h
17 - 24 - 31 octobre

Dimanche 16h
25 octobre



Entrée gratuite, collecte à la sortie, verre de l'amitié

Abris PC de Chapelle-sur-Oron (sous l'école)

Réservations obligatoires au 079/512 69 23 de 19h à 21h

Présenté par la jeunesse de Chapelle-Gillarens



Notez dans vos agendas!

Notre traditionnelle Bénéichon aura lieu les
11 et 12 septembre 2015!





Course aux oeufs

Le 28 mars 2015, environ 170 enfants sont partis dans la forêt située sur les hauts de Chapelle pour rechercher les 900 œufs qui avaient été cachés par 9 lapins au petit matin.

Les œufs d'or ont été trouvés par:
Eliott (parcours des grands)
Méline (parcours des petits)

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à la réussite de cette journée et ont préparé les délicieux gâteaux.

Merci aux enfants pour leur présence et leur enthousiasme ainsi qu'aux parents et familles qui les accompagnent.

Grâce à votre générosité, nous verserons un don de Fr. 1500.- à l'association « du Cœur et des Jambes » qui organise le 5 septembre prochain, une marche de solidarité du CHUV au Moléson en faveur des familles et enfants de l'ARFEC.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le samedi 19 mars 2016 pour une nouvelle édition.

Le comité des «Drôles de Dames»







Le littering* ou...

...l'art de jeter ses déchets dans la nature

Cet article est la suite de la pose de panneaux de sensibilisation mis en place début avril.

Avec le départ de la neige, on a pu constater de drôles de choses au bord des routes. En effet, pas besoin d'une loupe et de marcher au ralenti pour observer une canette par-ci, une bouteille de bière par-là ou encore un emballage de cigarettes. Une telle abondance de débris aux abords des routes est sans précédent.

Vous nous direz que ce n'est pas la première fois mais nous peinons à comprendre ce geste déplacé qui ne peut attendre la prochaine poubelle. Nous souhaitons, par ce texte, inviter chacun à ouvrir le dialogue et à sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur cet acte malveillant qu'est de se débarrasser à n'importe quel endroit d'un emballage vide.

Si vous avez du temps, nous vous conseillons les visites des sites internet <http://www.igsu.ch/fr/littering> et <http://www.sbv-usp.ch/fr/> qui se préoccupent des déchets sauvages dans la nature. Des informations intéressantes quant au coût et à l'incidence sur la nature et les animaux découlant de ce comportement y sont mentionnées. Pour nous, le littering a un impact sur le paysage gâché et la pollution qu'il génère mais surtout sur les risques liés à l'ingestion de corps étrangers par le bétail. Ceux-ci se retrouvent dans les cultures destinées au fourrage ou aux litières, souvent hâchés menus par les machines de fenaison s'ils ne sont pas préalablement ramassés.

En souhaitant faire passer un message positif sur un fait de société actuel, nous vous invitons à regarder d'un oeil nouveau notre magnifique région.

*de litter mot anglais signifiant ordures, débris ; par extension: littering signifie déchets sauvages

Famille Eric et Josiane Monney-Braillard



cJARFEC.ch
5.9.15 du Cœur et des Jambes

du Cœur et des Jambes

CHUV

MOLESON.CH

5.9.15

Participez à un défi unique!

50 km / 75 km effort +2500m

Facebook Twitter

solidarité + amitié

une marche en groupe organisée en faveur des familles et enfants de l'ARFEC!
(Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer)

départ à minuit du CHUV
arrivée à 16 h au Moléson

Saint-Martin
dès 18 h accueil des marcheurs,
repas de soutien, cantine, animations

soutenez l'association par un don!

www.cjarfec.ch



Commune de Chapelle (Glâne) – Comptes 2014

FONCTIONNEMENT	Budget 2014		Comptes 2014		Ecart	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	74'450	600	77'287	2'367	2'837	1'767
1 Ordre public	21'000	7'600	20'465	12'806	-535	5'206
2 Enseignement et formation	323'330	27'800	324'147	31'890	817	4'090
3 Culte, culture et loisirs	23'200		16'242		-6'958	
4 Santé	97'950	2'000	95'299	2'426	-2'651	426
5 Affaires sociales	101'950		92'031	583	-9'919	583
6 Transports et communications	34'200		29'696		-4'504	
7 Protection et aménagement du territoire	80'200	68'050	77'249	68'895	-2'951	845
8 Economie	4'700	5'000	4'301	6'110	-399	1'110
9 Finances et Impôts	49'200	664'650	215'293	841'694	166'093	177'044
Total fonctionnement	810'180	775'700	952'009	966'772	141'829	191'072
Résultat	Déficit -->	-34'480	14'762	<-- Bénéfice		

INVESTISSEMENTS	Budget 2014		Comptes 2014		Ecart	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3i Culte, culture et loisirs		50'000		50'000		
7i Protection et aménagement de l'environnement				5'432		5'432
9i Finances et Impôts	40'000	20'000	42'422	21'211	2'422	1'211
Total investissements	40'000	70'000	42'422	76'644		
Total net	-30'000		-34'221			

Commentaires relatifs aux Comptes 2014

Le budget communal 2014 prévoyait un déficit de CHF 34'480.-. Le résultat de l'exercice présente un bénéfice de CHF 14'762.- après amortissements supplémentaires. Ce bon résultat est principalement dû aux impôts sur les exercices précédents. Par conséquent, nous avons pu effectuer des amortissements supplémentaires pour CHF 129'747.-.

Le montant total des investissements s'élève à CHF 42'422.- pour les dépenses et à CHF 76'644.- pour les recettes.

Les investissements ont été consacrés à la rénovation des fenêtres de l'école. Les recettes comprennent la participation de la commune de Rue à la rénovation des fenêtres de l'école, les taxes de raccordement eaux claires et eaux usées, ainsi que la participation de tiers aux coûts de la place multisports.

Les comptes 2014 ont été vérifiés le 1^{er} avril 2015 par la fiduciaire Gobet à Romont.

Le résultat réjouissant des comptes 2014 permettrait de rénover le local de l'édilité (cazard) en 2015. Le financement pourrait être assuré par les fonds propres. Un investissement non budgétisé de CHF 25'000.-, financé par les fonds propres, sera soumis à l'assemblée communale.

Benoît Curty

Pique-nique villageois 2015



2008 – 2015 ...7 ans déjà ont passé depuis le premier pique-nique organisé par le groupe animations!

Dans le Petit Chapelais de décembre dernier, nous vous invitons à fixer la date du 14 juin 2015 dans vos agendas.

Vous pouvez dès à présent aérer votre couverture à carreaux et remplir votre sac à dos de victuailles et autres bons flacons pour vous rendre au prochain pique-nique villageois.

Rendez-vous le 14 juin 2015 sur la place de l'école pour organiser un sympathique cortège en direction de la place de pique-nique au lieu-dit Les Esserts, 200 mètres après la cabane forestière.

Nous aurons tout d'abord l'occasion de participer à une messe en plein air, animée par le chœur mixte de Chapelle-Gillarens, suivi d'un apéritif offert par la commune, puis du pique-nique, sans oublier un magnifique feu pour la grillade des cervelas ... ou autres!

A la fin mai, un tout-ménage vous communiquera les détails du déroulement de cette belle journée.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour un moment de convivialité et d'amitié.

Pour le groupe «Animations à Chapelle», Jean-Luc Birchmeier



AFS recherche des familles d'accueil

AFS est une organisation à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 60 ans pour les échanges interculturels. Chaque année, des jeunes du monde entier entre 15 et 18 ans viennent en Suisse pour vivre une expérience interculturelle inoubliable.

Nous recherchons des familles d'accueil pour les jeunes qui arriveront en août 2015 et qui seront scolarisés pendant un trimestre à une année dans un collège local. Ils viennent d'Amérique, d'Asie, d'Allemagne ou encore d'Italie et ont tous des notions de français.

- Pourquoi accueillir un jeune?
 - ... vivre une expérience enrichissante en famille
 - ... rencontrer une nouvelle culture depuis chez vous
 - ... porter un autre regard sur la Suisse
 - ... avoir la chance de nouer des liens profonds et durables avec le jeune accueilli
- Qui peut devenir famille d'accueil?

Toute famille, urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, peut vivre cette expérience originale d'ouverture à l'international. L'essentiel est d'aimer les jeunes et d'avoir envie de partager sa culture avec eux. Les familles d'accueil sont accompagnées par AFS et bénéficient d'un soutien sérieux tout au long de l'accueil.

Nous aimerions beaucoup compter des familles fribourgeoises parmi nos familles d'accueil, **pour 3, 6 ou 11 mois, ou pour une période plus courte.**

Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des gens dans votre entourage qui le seraient, n'hésitez pas à consulter notre site web afs.ch/fa et à nous contacter:

Sophie Savellief
ssavelief@afs.ch
 044 218 19 12
 (mardi, mercredi, jeudi 9h-17h)

"Si je dois donner trois adjectifs pour décrire cette expérience, ce sont: surprenante, enrichissante et amusante...c'est une très belle expérience..."

Mme Nansoz, mère d'accueil



Pour les 10 ans du Club,
le **Tigers UHC Chapelle** organise



COUPE
FRIBOURGEOISE
BICUBIC ROMONT – 9-10 MAI 2015

En collaboration avec



fuhv
afuh



Freiburger Unihockey-Verband
Association fribourgeoise de unihockey

www.uhcchapelle.ch

Tigers Uhc Chapelle

Coupe Fribourgeoise d'Unihockey

Un anniversaire, ça se fête ! Et pour fêter ses dix ans, le Tigers UHC Chapelle a choisi d'organiser les finales de la Coupe Fribourgeoise d'Unihockey qui se dérouleront les 9 et 10 mai prochains, au Bicubic de Romont.

Les Juniors et les Moskitos ouvriront les festivités le samedi matin avec des matchs dès 8 h 30 sur les deux terrains à disposition. Les finales Junior D débiteront à 11 h 50. Dans l'après-midi se tiendront les confrontations masculines, toujours en « Petit terrain ». Les deux équipes Homme du club sont engagées, la première à 13 h 15 et la seconde à 14 h 05. Venez nombreux nous encourager!

Dès 19 h aura lieu la finale Homme en «Grand terrain». Venez nombreux assister à ce qui s'annonce déjà comme un match de haut vol!

La soirée accueillera un bar pour fêter les victoires et éponger les regrets des participants. Ambiance bon enfant garantie!

Dimanche, les Juniors des groupes B et C rythmeront la matinée, avant les confrontations féminines. La journée se terminera avec les différentes finales: demi-finales Homme à 13 h 50, finales Homme dès 15 h 20 suivies des finales Dame, puis les finales U14 et U16 qui clôtureront ce weekend sportif.

Le programme ainsi que toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site des Tigers. Le programme des matchs est disponible également sur le site de l'AFUH, avec qui nous collaborons pour l'organisation de cette manifestation.

www.uhcchapelle.ch / www.fuhv-afuh.ch

Nous nous réjouissons déjà de partager avec vous ces moments magiques que sont les finales de la Coupe Fribourgeoise d'Unihockey!

Pour le comité des Tigers, Joël Birchmeier





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la faune SFF
Amt für Wald, Wild und Fischerei WaldA

Route du Mont Carmel 1, Case postale 155,
1762 Givisiez

T +41 26 305 23 43, F +41 26 305 23 36
www.fr.ch/sff

—

Information aux détentrices et détenteurs de chiens

Obligation de tenir les chiens en laisse en forêt

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami(e)s de la nature,

Tous les chiens ont besoin de s'ébattre régulièrement en plein air. Cette dépense physique est nécessaire à leur bien-être. Il ne faut toutefois pas oublier que tous les chiens, même les plus petits, ont un instinct de prédateur et sont susceptibles de s'attaquer aux animaux sauvages.

Les dégâts peuvent être particulièrement graves au printemps, période de reproduction de la plupart des espèces de mammifères et d'oiseaux sauvages. Les petits sont souvent bien cachés dans la forêt, dans les fourrés, mais les chiens les repèrent facilement grâce à leur odorat très développé. Renardeaux, faons et oisillons constituent ainsi par exemple des proies faciles et incapables de se défendre ou de s'enfuir.

Tenir son chien en laisse est le seul moyen sûr pour l'empêcher de parcourir la forêt et d'y déranger les animaux sauvages. Le Service des forêts et de la faune rappelle donc à toutes les détentrices et tous les détenteurs de chiens qu'ils doivent, conformément à l'art. 49 du règlement sur la détention des chiens (RDCh), **tenir leurs chiens en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet.**

Vos amis de la forêt vous en remercient !

Visite du feu



Afin de veiller à la sécurité des personnes, des animaux et des objets la visite du feu se fait périodiquement, conformément à la législation en vigueur et selon les intervalles suivants:

- tous les 10 ans dans les maisons d'habitation,
- tous les 5 ans dans les bâtiments administratifs, les ateliers et les entreprises,
- tous les 3 ans dans les bâtiments agricoles,

- annuellement dans les bâtiments scolaires, hôpitaux, établissements d'hébergement, restaurants, grands magasins et dans les bâtiments avec des locaux pouvant accueillir un grand nombre de personnes.

La commission du feu vous remercie de lui réserver bon accueil.

Thierry Flückerger



Société de tir

Tir du Flon



Avec l'annonce du printemps, nous avons l'immense plaisir de vous convier à notre 25^e tir du Flon qui aura lieu les

jeudi 23 avril	de 18 h à 20 h
vendredi 24 avril	de 15 h à 20 h
samedi 25 avril	de 13 h à 18 h
dimanche 26 avril	de 8 h 30 à 11 h 30

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à venir nous rendre visite au stand de tir de Porsel pour tirer, manger ou simplement partager un verre en notre compagnie.

Durant les 4 jours, notre chef cuisinier nous prépare des menus sur mesure afin de combler nos appétits. Alors n'hésitez plus à venir faire un petit tour du côté de Porsel durant ces 4 jours de tir.

Tirs obligatoires

La Société de tir de Porsel organise, durant la saison de tir, 4 séances de tirs obligatoires pour les astreints aux cours de répétition militaire. Cette année, ces séances auront lieu au stand de tir de Porsel:

le dimanche 12 avril 2015	de 8 h 30 à 11 h 45
le dimanche 24 mai 2015	de 8 h 30 à 11 h 45
le samedi 13 juin 2015	de 13 h 15 à 16 h
le dimanche 23 août 2015	de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 15 h 30

Ces séances sont OBLIGATOIRES pour tous les militaires. Pour venir au stand à Porsel, il faut que chaque tireur prenne son livret de performance militaire (livret vert) ainsi que la feuille avec les étiquettes reçues par courrier de l'armée.

Pour tous renseignements supplémentaires sur le tir obligatoire ou sur notre société, n'hésitez pas à aller consulter notre site www.tirporsel.ch ou contacter notre président. Nous nous tenons volontiers à disposition pour toutes questions ou informations supplémentaires.

Chœur mixte de Chapelle-Gillarens

Le chœur mixte de Chapelle-Gillarens en balade à Attalens pour la fête des Céciliennes 2015, du 16 au 19 avril.

Toutes nos félicitations à Nicole Jung et Françoise Périsset pour leurs 25 ans de fidélité au chant choral.

Pour plus de photos et d'infos sur la manifestation:

www.ceciliennessthenri2015.ch





Gouttes de pluie

Oh lala quel réveil ! Ce matin les oiseaux chantent une symphonie, tout ça pour nous! C'est vraiment magnifique.

Oui, c'est vrai, je trouve que la vie est bien plus jolie, rose, douce et goûteuse depuis que ce dragon à écailles vertes et poils bleus est arrivé dans notre forêt. Je sais que vous êtes au courant....petit pois l'a dit à tout le monde. D'ailleurs je pense qu'il est un peu jaloux. En même temps, c'est la reine des fées qui m'a demandé de m'occuper de ce nouvel arrivant, je n'y peux rien moi s'il est intéressant! Il a beaucoup voyagé et raconte de très belles histoires... J'adore l'écouter.

Et puis c'est important de mettre la personne à l'aise non?

Il s'est d'abord reposé, car il avait beaucoup volé et n'avait pas trouvé de quoi manger pendant longtemps. Qu'est-ce que ça mange un dragon? Des feuilles caduques, des fleurs parfumées, et... des friandises! Un dragon, c'est gourmand! D'ailleurs il a fallu lui expliquer plusieurs fois que les sucettes à la menthe que Petit Pois préparait chaque jour n'étaient pas à manger, en tout cas pas pour lui. Elles étaient pour les monstres du monde de dessous... je crois que c'est bon, il ne les mange plus en douce.

La reine des fées est venue le voir un jour de l'été dernier, elle avait le visage des soucis. Elle a voulu parler au dragon. Je l'ai donc emmenée là où il était...elle m'a remerciée gentiment mais fermement. Je n'ai pas pu participer à la discussion, c'est bien dommage, j'aurais bien voulu savoir ce qui se passait, mais rien n'a filtré.

Le dragon est resté de marbre et n'a répondu à aucune de mes questions. J'ai même essayé de le suivre une fois pour savoir ce qu'il faisait, mais il vole beaucoup plus vite que moi et il me semble bien que Melapala lui a fait un enchantement spécial pour le rendre invisible et impossible à suivre. Zut, je voudrais bien savoir ce qui se passe!

Petit pois a, lui aussi, essayé de découvrir quelque chose. Il est allé peindre des champignons l'air de rien vers le dragon....mais lui non plus n'a rien décelé. C'est quand-même un peu énervant de ne rien savoir. En plus comme ça on ne peut pas aider !



La seule chose que nous avons, c'est que cela a à voir avec les habitants du village, mais rien de plus! Zut!

En attendant de pouvoir vous raconter ce qu'est ce secret, Petit pois et moi nous travaillons sur un nouveau projet dans la forêt. Un symposium féérique à Chapelle, ce serait cool non? Plein de fées, de lutins, de sorcières et autres petits peuples. Nous n'en sommes qu'au début du projet, mais il faut s'occuper des lieux de rencontre et de travail, des endroits où loger ces personnes, avec leur spécificité...on ne met pas une sorcière au même endroit qu'un nain. Et parfois même c'est l'environnement qu'il faut trouver. Un dragon et un monstre ne font pas bon ménage. Ça c'est moi qui m'en occupe. Petit Pois lui, doit s'occuper des repas et des différentes manières de manger de chacun. Ce n'est pas plus facile que mon travail, mais on est très fiers de s'occuper de cela car ce sont des postes très importants!

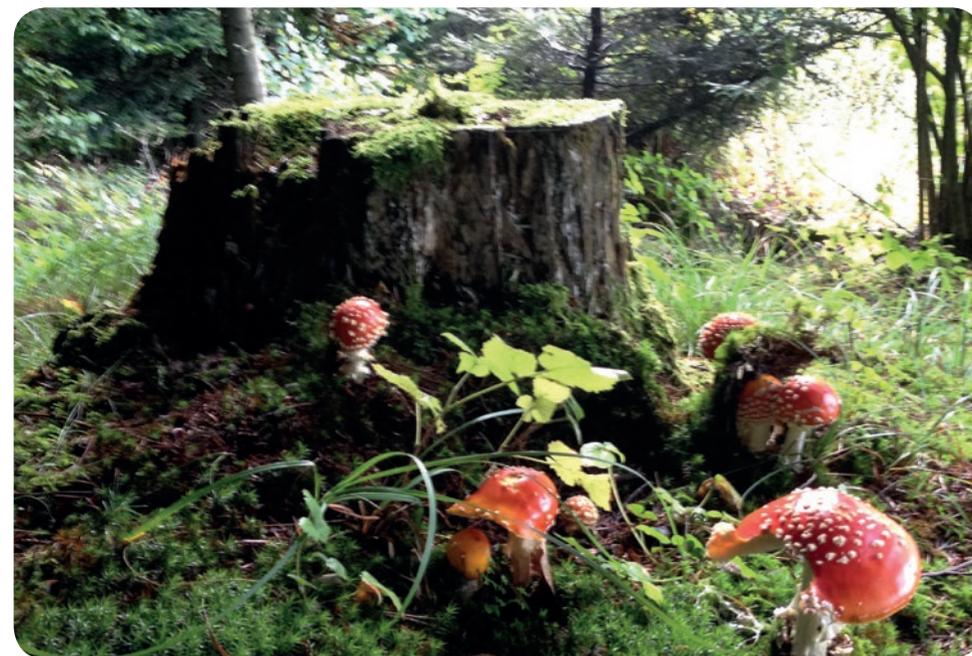
Belgarath l'enchanteur s'occupera de faire conduire chacun dans le lieu qui lui aura été attribué, en essayant de répondre aux désirs de tous. Je travaille directement avec lui, il est droit et juste, mais il a de l'humour et c'est agréable.

Melapala, devra s'occuper des problèmes de dernière minute. Alors on essaie tous de faire qu'il y en ait le moins possible et d'imaginer ce qui pourrait se passer, afin de lui éviter un maximum de soucis.

La date du symposium est encore secrète, mais dès que je l'aurai je vous la donnerai! Peut-être que vous pourrez assister à l'une ou l'autre des présentations ou des examens des futurs fées, lutins et autres farfadets.

Bon, je vous laisse, je dois aller avec le dragon chercher des branches de bois spéciales pour faire des baguettes magiques.

A bientôt!, la Fée Fuchia



Le coin préféré du dragon

**Rapport de gestion 2013 du PassePartout de la Glâne****Buts de la Fondation :**

- créer, développer, gérer et soutenir un service de transport pour les personnes ne pouvant utiliser les transports publics en raison de problèmes de mobilité.

Activités dans le canton

Chaque district dispose d'un service PassePartout qui gère les réservations des courses, le planning des chauffeurs, l'entretien des véhicules et bien évidemment les transports ainsi que la facturation qui en découle.

En 2013, les 13 véhicules du PassePartout ont parcouru 611'820 km, ont transporté pas moins de 29'145 personnes. 268 chauffeurs bénévoles assurent ces services.

Activités dans notre district

Le PPG possède 2 véhicules qui ont parcouru 124'402 km, transporté 3'784 personnes grâce aux 24 chauffeurs bénévoles. En kilométrage, nous dépassons largement tous les autres districts.

Responsables :

Président :	Alexis Carrel	079 366 82 25
Vice-présidente :	Jeannette Bugnon	026 652 11 05
Responsable des réservations :	Cynthia Senn	026 656 10 33
Responsable du planning	Jeannelyse Crausaz	079 173 47 94
Responsables des véhicules :	Jean-Paul Conus	079 560 17 66
Secrétaire	Marie-Eve Gaillard	079 461 85 74
Caissier	Jean-Marc Mauron	079 455 97 59

Les chauffeurs :**NOUS RECHERCHONS DES NOUVEAUX CHAUFFEURS TOUT AU LONG DE L'ANNEE**

- Pour devenir chauffeur bénévole, vous devez avoir un permis depuis 3 ans et ne pas avoir de problème d'alcool ou de drogue.
- Vous vous engagez pour le nombre de journées que vous décidez.
- Le planning se fait tous les derniers jeudis du mois à 19 heures à la Parqueterie.
- Vous recevez une formation pour l'utilisation des véhicules et surtout pour la fixation des chaises dans le véhicule.
- Vous pouvez venir faire une ou plusieurs journées d'essai avec un chauffeur pour voir si le job vous convient.

Réservations : Les réservations peuvent se faire tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 au N° tél. 026 656 10 33.

Tarifs : Fr. 0.60 le km effectif et Fr. 2.- de prise en charge.

Financement : Nous recevons une subvention de l'Etat et de la Loterie Romande lors de l'achat d'un véhicule. Pour le reste, nous vivons sur des dons, quêtes, etc...

Compte bancaire : Banque Valiant AG - 3001 Berne - CH05 0630 0016 3233 1620 2
PassePartout Glâne - Case postale 111 - 1680 Romont - Compte 30-38112-0

**ANTENNE SOCIALE DE LA GLÂNE-SUD**

REPAS A DOMICILE
Impasse de la Charrière 2
1673 Rue

Téléphone 021 / 909 02 59
Fax 021 / 909 06 17
E-mail : repas@ssr-asgs.ch

INFORMATION, Repas à domicile**1. Bénéficiaires**

La population du cercle des communes de la Glâne-Sud, soit Auboranges, Chapelle, Ecublens, Montet, Rue et Ursy

- au bénéfice de l'AVS ou de l'AI,
- ainsi que, sur présentation d'un certificat médical, toute personne en incapacité temporaire de confectionner son repas et n'ayant pas d'autre personne apte à le faire dans le ménage. La durée initiale est fixée à un mois. La situation peut être réévaluée sur demande du bénéficiaire.

2. Genres de repas

Les repas livrés sont conditionnés à froid et doivent être remis à température au domicile des bénéficiaires. La solution idéale consiste à utiliser un four à micro-onde.

L'offre des repas est la suivante :

- Repas «standard»
- Repas «léger» convient aux diabétiques, aux cardiaques et aux régimes sans graisse
- Repas «régime strict» uniquement sur présentation d'une ordonnance médicale

Chacun de ces menus peut être obtenu sous la forme «normale», «coupée» ou «mixée».

Si le menu «poisson» n'est pas souhaité, cette option doit être spécifiée lors de la commande. Ce repas sera systématiquement remplacé par un menu comprenant rôti de porc, purée et carottes.

3. Commande des repas

La passation des commandes se fait auprès du Service des repas à domicile de la Glâne-Sud

Téléphone n° 021 909 02 59 - Mardi et Vendredi matin de 8h30 à 9h30.

Excepté les jours fériés.

En dehors de ces heures, les commandes peuvent être enregistrées sur le répondeur.

Les repas peuvent être obtenus 7 jours sur 7. La fréquence est laissée au libre choix du bénéficiaire. La commande concerne les repas du lundi au dimanche suivant.

Les modifications ou annulations en cours de semaine ne sont pas acceptées, sauf dans le cas de l'hospitalisation.

Lors d'un retour à domicile après hospitalisation, le repas peut être obtenu avec un délai d'annonce de 24 heures minimum.

Les livraisons se font quotidiennement du lundi au vendredi.

Les repas du samedi et dimanche sont livrés avec ceux du vendredi.

4. Prix des repas

- CHF 12.80 prix unique pour les repas livrés aux bénéficiaires de l'AVS et de l'AI
 - CHF 16.- prix unique pour les personnes au bénéfice d'un certificat médical d'incapacité.
- Ce prix sera réévalué chaque année.



les Ligues de santé

du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Information – prévention



- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »
- info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch
- Tél. 026 426 02 66